

## Les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)

# Insérer LES PLUS ÉLOIGNÉS DE L'EMPLOI

L'Insertion par l'Activité Économique (IAE) regroupe différents types de structures visant à concilier performance économique et développement social. Relevant de l'ESS, ces dernières proposent en effet des contrats à des personnes éloignées de l'emploi. Conventionnées par l'État, elles s'inscrivent dans les objectifs de mise en œuvre d'une « politique innovante pour l'inclusion dans l'emploi » fixés par le Conseil d'Orientation de l'inclusion dans l'emploi présidé par Thibault Guilly. Elles mettent ainsi leur développement au service de la lutte contre le chômage et les exclusions, sur tous les territoires. Parmi ces structures, France Active s'attache notamment à soutenir les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI), souvent plus en difficulté économiquement que les autres.

### 1 Qui ?

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) combinent une fonction économique (production de biens et services) avec une fonction sociale, qui vise l'embauche et l'accompagnement de personnes éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion professionnelle et retrouver une place dans la société. Elles reçoivent une aide de l'État qui leur permet de mener à bien leur mission.

#### Il existe quatre principaux types de SIAE

Les entreprises d'insertion (EI), les ateliers/chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI) et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).



### 2 Comment ?

Les ACI proposent une 1<sup>ère</sup> étape d'insertion par le travail et offrent un accompagnement socio-professionnel renforcé.

Ils ne s'inscrivent pas dans le champ concurrentiel, compte-tenu du public qu'ils accueillent : la part de leur chiffre d'affaires ne doit pas excéder 30 % de leurs charges afin d'éviter toute concurrence déloyale vis-à-vis du secteur privé.

Les ACI œuvrent principalement dans les services de proximité (près de 60 % d'entre eux sont concentrés dans l'entretien des espaces verts, les services à la personne/à la collectivité et l'installation/maintenance) ; ils sont de fait fortement ancrés dans l'écosystème local.



### 3 Pour qui ?

Sous le statut associatif, les ACI accueillent un public très éloigné de l'emploi.



Pôle emploi leur délivre un agrément qui conditionne les futures embauches.



> Plus de 80 % de ces publics ont un niveau d'étude égal ou inférieur au BEP/CAP.



> Plus de la moitié bénéficie du RSA.



> 68 % sont des hommes.

### 4 Avec qui ?

En 2018, France Active a accompagné financièrement près de 300 SIAE, dont un tiers d'ACI.



Il existe par ailleurs une dizaine de réseaux et fédérations représentant les SIAE.

Chantier École, Coorace, Cocagne et Tissons la Solidarité concernent plus particulièrement les ACI.